



L'OFJ À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES



L'Orchestre Français des Jeunes : quand excellence rime avec égalité

Un orchestre de formation où plus d'une centaine de jeunes talents venus de toute la France se rencontrent dans un cadre exigeant, inclusif et bienveillant. Culture, diversité sociale, transmission : ici la musique rassemble et ouvre les horizons

L'ORCHESTRE FRANÇAIS DES JEUNES

UN PARTENAIRE CULTUREL ENGAGÉ

Seul orchestre national de jeunes en France, l'OFJ réunit chaque année 120 musicien·nes de 16 à 25 ans, issu·es de 75 départements, y compris des Outre-mer. À travers des sessions intenses à l'Opéra de Dijon et à la Saline royale d'Arc-et-Senans, ils vivent une aventure humaine et artistique hors norme, fondée sur la passion, l'exigence, la transmission... et une vision engagée de la culture.

Un orchestre pour toutes et tous

30 à 40 % des musicien·nes sont boursiers. Grâce à des dispositifs d'égalité des chances, l'OFJ veille à représenter toutes les origines sociales et à convaincre les jeunes des milieux modestes qu'ils ont toute leur place dans cet orchestre d'excellence.

Un engagement concret, durable et citoyen

L'OFJ forme des musicien·nes-citoyens :

- ▶ Actions en EHPAD, écoles, structures pénitentiaires
- ▶ Projets participatifs et résidences en région
- ▶ Partenariats éducatifs ambitieux (ex. Démos / Jeux Olympiques)
- ▶ Engagement écoresponsable pionnier (charte verte, transports collectifs, circuits courts, ateliers de sensibilisation)

L'OFJ est soutenu par le Ministère de la Culture, son partenaire principal. Il bénéficie également du soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



120

musicien·nes français



10 à 12

concerts symphoniques annuels, des tournées internationales, les plus grandes salles françaises



+ 2000

enfants touchés par les actions culturelles de l'orchestre chaque année



75

départements et toutes les régions représentées



1

album avec Elisabeth Leonskaja paru chez Warner Music en mai 2025



✳ CRÉATION & RAYONNEMENT

4 sessions intensives par an, autour de chefs-d'œuvre du répertoire symphonique, de la création musicale d'aujourd'hui et d'œuvres à redécouvrir

10 à 12 concerts par saison en France et en Europe
(Philharmonie de Paris, Opéra de Dijon, Allemagne, Espagne, Pays-Bas...)

✳ ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Plus de 15 000 spectateurs et spectatrices
chaque année sur l'ensemble des concerts

Sessions ouvertes aux publics scolaires
(répétitions générales, actions de médiation, concerts pédagogiques)

✳ TRANSMISSION - INSERTION

120 musicien·nes formé·es chaque saison

Plus de 250 heures de formation par an
(orchestre, pupitre, musique de chambre, médiation, santé du/de la musicien·ne)

50 à 60 musicien·nes engagés dans des projets de médiation et
musique de chambre

✳ COMPAGNONNAGE & ÉGALITÉ DES CHANCES

10 à 15 étudiant·es accompagné·es dans la Pépinière OFJ,
dispositif d'égalité des chances

Partenariat annuel avec Démos

(30h d'orchestre partagé avec les enfants bénéficiaires du projet)

9 à 11 musicien·nes membres de la commission étudiante,
acteurs de la vie et de la gouvernance de l'orchestre

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE, UN ENGAGEMENT GAGNANT !

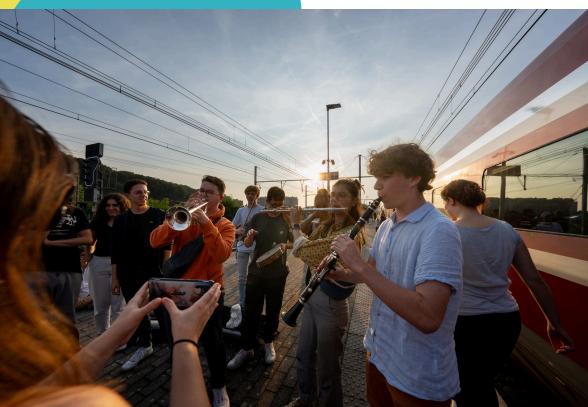
Trois raisons de soutenir l'OFJ

- Soutenir une jeunesse animée par la joie, par la musique, par la volonté de transmettre celles-ci.
- Aider une équipe passionnée par sa mission de transmission mais aujourd'hui limitée dans ses moyens.
- Mobiliser vos équipes autour d'un projet fédérateur, où l'exceptionnel des concerts dialogue avec l'ancrage dans notre société.

Mécénner l'OFJ, c'est s'engager pour l'avenir, aux côtés de jeunes qui ont besoin de ce dispositif unique pour entrer sereinement dans la vie professionnelle en une époque de grandes incertitudes.

C'est soutenir un projet animé par des valeurs fortes, que l'on retrouve dans le milieu des entreprises.

C'est enfin rassembler de nombreuses générations autour de cet orchestre : au-delà de sa dimension culturelle, l'OFJ est une aventure collective.



FÉDÉREZ VOTRE ENTREPRISE AUTOUR D'UNE FORMIDABLE AVENTURE !

CE QUE VOTRE SOUTIEN PERMETTRAIT :

Soutenir les dispositifs d'égalité des chances et contribuer aux bourses des étudiants.

2 000€

Prendre en charge une partie des trajets de l'orchestre et soutenir son engagement écoresponsable.

4 000€

Contribuer à notre diffusion audiovisuelle afin de permettre aux concerts de l'OFJ d'être captés et diffusés en direct.

8 000€

Financer l'intégralité d'une captation audiovisuelle.

15 000€

Financer l'un des concerts de la tournée (déplacements, logements, cachets artistiques).

30 000€

Participer à un projet d'égalité des chances de grande ampleur tourné vers les CRR.

50 000€



**ET SI VOUS PARRAINIEZ
UN PUPITRE ?**

Une immersion hors du commun au coeur de l'orchestre, pour vivre l'émotion des auditions, l'émergence d'un groupe, l'accomplissement des concerts. Et concrètement, des invitations aux auditions du pupitre, des rencontres avec le groupe de jeunes et un suivi sur leur devenir !

PROGRAMME DE REMERCIEMENT POUR LE SOUTIEN DE VOTRE ENTREPRISE

Liste non exhaustive / contreparties liées au montant du don

- Mention et valorisation sur les supports et lors des évènements de l'OFJ
- Action au sein de votre entreprise au bénéfice de vos collaborateurs
- Évènement de relations publics à l'occasion des concerts de l'OFJ
- Vivre le In... et le Off : Immersion dans le projet et la vie d'un orchestre symphonique
- Rencontre avec les artistes et l'équipe de l'Orchestre

Quels avantages fiscaux pour votre entreprise ?

Le mécénat d'entreprise bénéficie en France d'un cadre fiscal particulièrement incitatif. Toute entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu peut **déduire 60 % du montant de son don de ses impôts**, dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires annuel hors taxes. Ce dispositif, inscrit à l'article 238 bis du Code général des impôts, constitue un véritable levier pour s'engager dans un projet culturel porteur de sens.

Concrètement, **un don de 10 000 € vous coûte, après déduction fiscale, seulement 4 000 €**. Et si le plafond de 0,5 % est dépassé, le montant excédentaire du don peut être reporté sur les cinq exercices fiscaux suivants, offrant une grande souplesse dans votre engagement.





ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES

223 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

Tél: 01 44 84 44 75

contact@ofj.fr

Charlotte Ginot-Slacik, directrice de l'orchestre
c.ginot-slacik@ofj.fr

Marion Rousseau, communication / administration
m.rousseau@ofj.fr